



**GNAU (Guichet Numérique des autorisations d'urbanisme)**



**Déposez votre demande de permis de construire en ligne !**



*Ravalement, construction, extension, abris de jardin, clôture, panneau solaire, changement de fenêtre... de nombreux travaux doivent être autorisés avant d'être réalisés.*

<https://urbanisme.geomas.fr/gnau>

**En suivant ce lien, vous pouvez à partir du 1 er janvier 2022, déposer votre demande de permis de construire en ligne, directement auprès des services de notre commune. Cette plateforme facilitera le dépôt de vos demandes.**

**Le permis de construire en ligne, c'est la possibilité de...**



# CERVIERES

LE BULLETIN

TRIMESTRIEL - NUMERO 42 - DECEMBRE 2021

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES  
 MAIRIE DE CERVIERES  
 LE CHEF LIEU  
 05100 CERVIERES

## NAVETTE Cervières - Le Laus



Comme annoncé précédemment, une navette va être mise en place à titre expérimental pendant une période de vacances scolaires (zone B). Elle fonctionnera donc 7/7 jours, **du samedi 5 février au Dimanche 20 février 2022 de 10h à 17h** entre Cervières et le Laus. **La navette sera accessible à tous gratuitement.**

Seuls pourront accéder au Laus en voiture pendant les horaires: les résidents, vacanciers logés au hameau et clientèle de l'Auberge et refuge sur présentation d'un justificatif.

**Coupeure du service entre 12h15 et 13h15**  
**Dernier départ du Laus à 16h30**

**3 points d'arrêt à Cervières:**

- Parking « les Vignes »
- Eglise St François
- Foyer de Ski de Fond

**1 point d'arrêt au Laus** devant la Chapelle.

← Ils seront matérialisés par cette affiche

### APPEL A CANDIDATURE

Il est envisagé de recruter une ou deux personnes durant les 2 semaines.

Le but sera de gérer l'accueil des automobilistes, les renseigner sur le fonctionnement de la navette, et les orienter vers les différents lieux de stationnement et points d'arrêts. L'appel à candidature se fera par affichage et sur le site internet.

## ACQUISITION IMMOBILIERE

### Préemption maison dite du « capitaine »

Le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 30 septembre 2021 l'acquisition pour un montant total de 97 000,00 € (frais d'agence et de notaire inclus) d'une maison et deux garages situés sur une parcelle de 1020 m2 au centre du village. Dans un premier temps des travaux de mise aux normes vont être réalisés dans la partie habitation afin de répondre à un besoin urgent de relogement d'un locataire de la commune actuellement hébergé dans les murs de la future maison communale.

Concernant la destination finale de l'autre partie bâtiment, une étude et la recherche des financements possibles vont être conduites avec les services spécialisés du conseil départemental.

### Mais qui est donc ce « capitaine »?

De son vrai nom, Joseph Jean Cezanne-Bert, était l'oncle d'Odette. Il a toujours vécu à Cervières, de 1893 à 1970. On ne sait finalement pas pourquoi ce surnom lui a été donné, il en a eu d'autres comme « Philippe du Blétonnet », en effet, sa famille était nommée « les Philippe », on ne sait pas non plus pourquoi. Ce que l'on sait, c'est que cet homme a vécu dans cette maison de la reconstruction, que c'était un paysan plutôt solitaire, cultivé et ingénieux, et qui avait aussi la particularité d'aimer travailler la nuit.



Liberté . Egalité . Fraternité  
République Française

Élection  
Présidentielle  
2022

**Elections présidentielles 2022** : les élections présidentielles auront lieu les **10 et 24 avril 2022**. L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les présidentielles 2022, contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin, il sera possible de **s'inscrire jusqu'au 4 mars** en mairie ou par courrier, et **jusqu'au 2 mars** en ligne.

L'inscription en ligne est généralisée, chaque citoyen peut s'inscrire directement par internet sur le site du service public et/ou vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote.

Info et inscriptions : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**TELEPHONIE**



**INTERNET**

**TÉLÉPHONIE MOBILE**

A Terre Rouge, la pose de l'antenne en bord de route et son raccordement électrique sont terminées ; la mise en service devrait intervenir très rapidement. Dans le cadre du programme gouvernemental « new deal » deux autres sites sont à couvrir, les Fonds de Cervières et le col de l'Izoard. Les études prenant en compte pour ces deux sites les contraintes techniques et environnementales sont lancées sous « l'égide » de la préfecture.

**LA COMMUNE DE CERVIÈRES PASSE À LA FIBRE !**

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL), initié par la Région Sud et les Départements des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes et des Bouches-du-Rhône, le déploiement du réseau a été confié à XpFibre afin que les premières prises fibre soient mises à disposition des habitants et socioprofessionnels rapidement.



**Les premiers foyers seront éligibles à la fibre fin janvier à Cervières.**

Après une phase d'études détaillées, XpFibre et ses partenaires ont déployé un réseau fibre à Cervières à partir d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO) situé à Briançon et d'un Point de Mutualisation (PM) ou armoire de rue installée sur la commune.

Ces équipements permettent d'apporter la Fibre à un groupe de 300 à 500 logements ou locaux professionnels, après qu'une desserte en Fibre soit tirée dans chaque rue, du Point de Mutualisation considéré vers chaque logement.

A partir du 28 janvier, 163 logements et locaux professionnels seront éligibles à la fibre optique. Les travaux de déploiement continuent afin que l'ensemble du village et de ses hameaux aient accès à la vitesse et à la performance de la Fibre le plus rapidement possible.

Ce réseau mutualisé déployé par XpFibre pour accueillir tous les opérateurs - Fournisseurs d'Accès Internet - qui souhaiteraient proposer leur service fibre aux habitants de la commune.

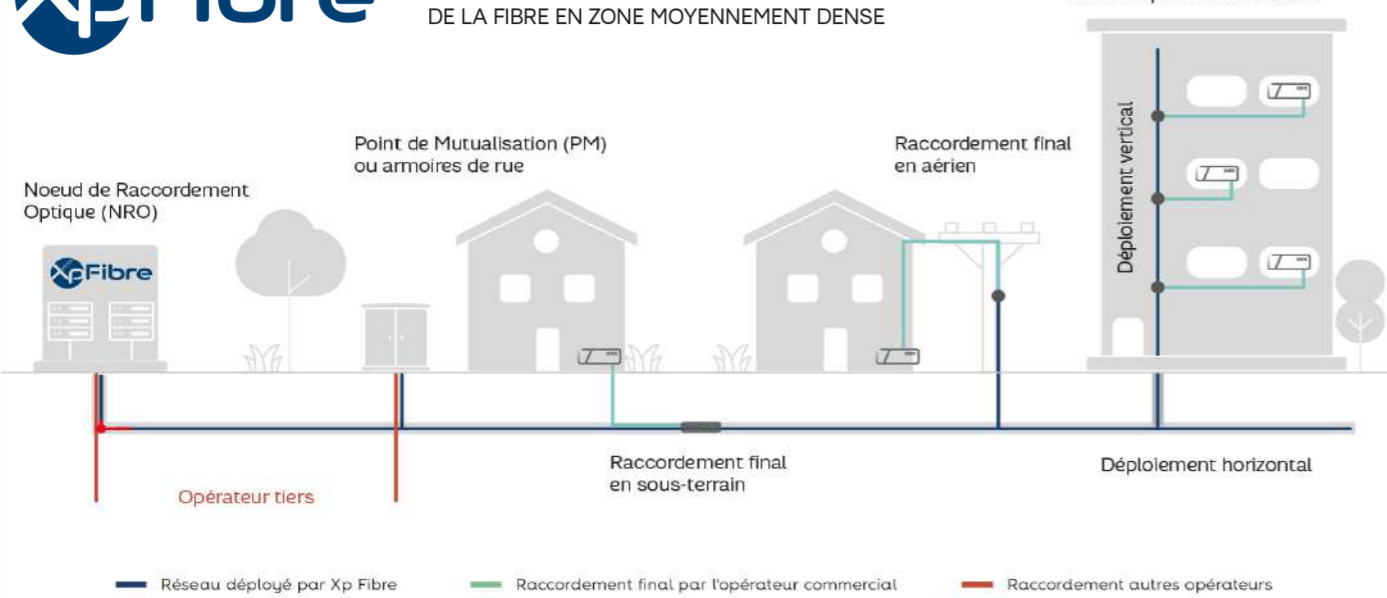
**Pour en savoir plus sur le déploiement de la fibre dans les Hautes-Alpes : [www.lafibre05.fr/](http://www.lafibre05.fr/)**

**Pour vérifier votre éligibilité rendez-vous sur : <http://www.lafibre05.fr/test-deligibilite/>**



SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE

Habitat collectif > 3 logements nécessitant une convention pour installer un point de raccordement dans les parties communes



**AGRICULTURE**

Le 7 octobre 2021, à la ferme Maillot de Cervières, Arnaud MURGIA, président de la Communauté de Communes du Briançonnais, signait une convention cadre de partenariat avec M. Patrick BRUN, président de la SAFER PACA et Eric LIONS, président de la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes.

- Cette convention a pour objectif :
- d'impulser une dynamique d'installation d'exploitations,
  - de valoriser les filières d'excellence,
  - de favoriser le lien producteur-consommateur et les circuits courts.



Les « **petites mains de Cervières** » se réunissent tous les lundis de 14h00 à 17h30 dans la salle polyvalente au dessus du foyer de ski de fond.

Au programme « découverte couture » sous forme d'ateliers créatifs autour de petites créations simples et utiles. Chacune à son rythme suivant ses capacités et ses envies. Un temps d'échanges et de bonne humeur que nous aimerions vous faire partager.

Débutants ou confirmés si vous êtes tentés n'hésitez plus vous serez les bienvenus!

En ce début d'année ... nos projets :

Objectif grand froid et ski avec la confection de tour du cou (snood) tout doux, de sacs pour peaux de phoques et pochettes de toutes dimensions pour lunettes, gourdes, casse croûte et petits encas.

Objectif « zéro déchet » à la maison, en voyage ou pour aller faire ses courses tout ce qui nous facilite la vie sans pour autant nous la gâcher (sacs à vrac, sac à pain, sac à salade, sac à pinces à linge, pochettes de transports, trousse, charlottes et couvres plats, lingettes démaquillantes etc.), Expos vente de nos créations lors de Festi'Nordic le 13 février et du vide grenier en août.

À l'étude : un atelier créatif à destination des enfants de Cervières accompagnés d'un adulte.

Un échantillon de nos premières réalisations



**URBANISME - DECLASSEMENT / VENTE PARCELLES**

**Parcelles communales privatisées** : les terrains communaux sont classés en deux catégories : les parcelles publiques et les parcelles dites de droit privé. Pour ces dernières le conseil municipal peut décider de les vendre à des particuliers, par contre pour les terrains classés dans le domaine public, un déclassement doit être effectué vers le domaine privé de la commune avant toute cession.

Au chef-lieu et dans les hameaux, la situation de plusieurs terrains privatisés par des particuliers pose des problèmes de voisinage. Par ailleurs, des propriétaires ont exprimé le souhait d'acquérir des surfaces publiques limitrophes de leurs habitations.

Les personnes concernées sont appelées à se manifester en mairie. Les demandes qui seront retenues par le conseil municipal feront, à la charge des demandeurs, l'objet d'une procédure de déclassement réglementaire via une enquête publique après relevé cadastral par un géomètre assermenté. Suivant les recommandations du commissaire enquêteur, le conseil municipal décidera de la cession des parcelles concernées ou de leurs maintiens dans le domaine public.

**ETAT CIVIL**

**ELLE NOUS A QUITTÉ**

**Louise FERRIER**  
Épouse FAURE-VINCENT  
Le 3 novembre 2021 à l'âge de 88 ans



DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES  
Mairie de Cervières



Téléphone 04 92 20 42 42  
[cervieres@ccbrianconnais.fr](mailto:cervieres@ccbrianconnais.fr)  
[www.cervieres.fr](http://www.cervieres.fr)

Jean-Franck VIOUJAS  
et le Conseil Municipal,  
sont heureux de vous présenter  
leurs Meilleurs Vœux  
pour cette nouvelle année 2022

